

FEDERATION DES ASSOCIATIONS D' ACCUEIL DE MARINS
Membre du Comité International pour le Bien Etre des Gens de Mer (ICSW)
56 Rue Falguière 75015 PARIS
N°71 MAI/JUIN 2011
France Ports Accueil

EDITO

DECEPTION ET DOUTE.

Ce sont les sentiments ressentis après la réunion du Conseil Supérieur de la prévention des risques professionnels maritimes et du bien-être des gens de mer du 29 juin 2011. Nous avons espéré y trouver une réponse positive à notre demande du 25 novembre 2010 de mise en place au sein du Conseil d'un groupe de travail pour étudier la meilleure façon de faire participer les armateurs de tous les navires faisant escale dans un port français au bien être des marins en escale . Pour y parvenir un courrier avait été adressé 10 mai 2011, au Directeur des Affaires Maritimes en sa qualité de Président du Conseil, proposant une modification du Code des ports prévoyant l'obligation pour tous les navires de commerce redevables du droit de port d'y acquitter une redevance de « bien être » des marins en escale. Le taux en serait fixé localement, après avis de la commission portuaire de bien être de ce port. Sans réponse à cette lettre, les représentants des associations à ce conseil de juin ont reposé ce problème de la participation des armateurs au bien-être de leurs équipages et redemandé la mise en place d'un groupe de travail pour l'étudier.

La remarque du suppléant du représentant de la conchyliculture, - évoquant un risque de voir ces contributions obligatoires être contestées comme des subventions déguisées par on ne sait quel conseil de la concurrence (?) - a montré l'utilité d'avoir un groupe

spécialisé bien au courant de la situation (il y a peu de similitudes entre le commerce d'huitres et l'accueil des marins !). Mais cette intervention, je le crains, en introduisant un doute, a, peut-être, donné une mauvaise raison pour que soit reportée à une prochaine réunion, qui n'aura pas lieu avant plusieurs mois, une réponse à nos demandes.

Au moment où, avec la suspension, que nous espérons provisoire, des aides à l'emploi, de nombreux foyers connaissent des difficultés financières et des situations critiques, compte tenu aussi du faible montant des contributions actuellement versées qui ne représentent qu'un pourcentage infime des frais d'escale (ce dont conviennent de nombreux agents maritimes qui souhaitent toutefois un accord national sur le principe de contribution dans tous les ports de France) , ce report de décisions ne sera absolument pas apprécié par les bénévoles engagés dans l'accueil des marins. Ceux-ci se posent légitimement la question du rôle du Conseil et du soutien qu'ils peuvent en espérer pour assurer la pérennité des associations qui prennent une grande part de l'engagement pris par la France de « veiller à ce que des moyens et services de bien-être adéquats soient fournis aux gens de mer dans les ports »

Car cette pérennité, rappelons le, conditionne réellement, la mise en œuvre de la Convention 163. Angel Llorente.

Sommaire

EDITO	Page 1
Dix ans en arrière	Page 2
Financement des foyers	Page 2
Observatoire des Droits des marins International :	Page 2
- rapprochement ICSW/ISAN (International Seafarers Assistance Network)	Page 3
- 3 nouveaux pays ratifient la nouvelle convention du travail maritime	Page 3
- nouveau site Seafarers Rights International	Page 3
bulletin de Gente de Mar d'Espagne	Page 3

DIX ANS en ARRIERE : Juin 2001. Le Ministre des Transports écrit au député de SETE que la ratification des Conventions OIT est proche... (Il faudra attendre février 2004 !). Le député des Pyrénées Atlantiques s'en réjouit mais demande que soit établie une redevance pour les foyers. Nos députés actuels interpellés par la Mission de la Mer pourront, dix ans après, reprendre cette demande qui conditionne la pérennité de nos associations ! La Mission de la Mer, membre associé de la FAAM avait lors de sa session de Batz, à l'Ascension 2001 réfléchi sur le thème « une communauté de destins ouverte sur l'étranger » et réclamé la ratification des conventions maritimes sociales. Dix ans plus tard à St Gildas de Rhuys, elle demande que « soit mis en place un mode de financement

pérenne des foyers d'accueil pour assurer un service auprès des marins, à la hauteur des besoins »

Dans nos associations, en cet été 2001 ,on prévoit un premier conseil de bien-être à Marseille et on en souhaite un à Dunkerque pour trouver une issue à la coexistence difficile des Amis des Marins et de la Maison Britannique. Les abandons de navires sont d'actualité. Si les marins du Florenz ont été rapatriés non sans difficultés avec le coordinateur d'ITF, St Nazaire qui vient d'étrenner ses locaux fait face à l'équipage abandonné de l'Alliance Enfin Philippe Plantevin, l'un des pionniers de l'accueil des marins sur Marseille Fos, quitte Port de Bouc pour un autre ministère – A.C.

Financement des foyers

Les "Journées d'études de l'Observatoire des Droits des Marins" se tiendront à Nantes les 29 et 30 septembre. La première « Journée d'études » sera consacrée aux "Nouveaux risques maritimes, quel cadre juridique et quelles responsabilités ? Piraterie et risques sanitaires".

La deuxième « Journée d'études » sera organisée en partenariat avec la FAAM (Fédération des associations d'accueil des marins), sous la forme d'un séminaire réduit, sur invitations, qui réunira principalement les foyers d'accueil de la Région Pays de Loire, ceux de la Région Bretagne, celui de la Rochelle. Echange d'expériences sur

les commissions portuaires de bien être , le financement des foyers et la sensibilisation des communautés portuaires à l'accueil des marins autres.

L'Observatoire, associé au Centre de Droit Maritime et Océanique de l'université de Nantes et à l'AFOIT (association Française pour l'OIT), organisera le jeudi 27 octobre 2011 une journée sur la convention OIT 2006 sur le travail maritime (MLC), à l'Hôtel de Région des Pays de la Loire à Nantes. Cette journée sera conduite par Jean-Marc Schindler, qui a présidé le groupe de travail de haut niveau de l'OIT, à l'origine de cette convention.

INTERNATIONAL

Une suggestion : La Rochelle : Une idée à creuser: La Faam ne pourrait-elle pas adresser un courrier aux parlementaires du littoral (voire plus) pour demander à ces derniers de proposer et de voter un texte législatif(pour le financement de nos foyers) qui serait conforme aux circulaires internationales ?

Une étude : Bayonne : 2 exemples 1° cargo de 10000 tonnes transportant des billettes vers la Corogne : prix de revient de cette cargaison totale à la vente : 1 437 625€ (1 437 775€ si on ajoute un droit portuaire social du bien être de 70€ pour chaque foyer d'accueil). 2° 3000 tonnes de maïs pour la volaille vers port de l'Europe du Nord, prix de revient de la tonne : 250€ (250,0377€ si on ajoute un droit social de bien être de 50€ pour chaque port.), soit une répercussion infinitésimale sur le coût de

la marchandise et donc sur le consommateur

Observatoire des Droits des Marins

Rapprochement ICSW/ISAN (International Seafarers Assistance Network) : partage les mêmes locaux. La nouvelle adresse est 10th Floor, Cygnet House 12-14 Sydenham Road Croydon CRO 2EE. Tél. 44(0)300 012 4279 Fax 44(0) 300 012 4280.

3 nouveaux pays ratifient la Nouvelle Convention Maritime 2006 : GABON, DANEMARK, SINGAPOUR, premier pays asiatique à l'avoir fait portant à 16 le nombre de pays qui ont ratifié. Ils seront peut être bientôt rejoints par les Philippines, premier fournisseur de marins du monde qui contribuent pour un milliard de US\$ à l'économie du pays ..

Seafarers Rights International a lancé un nouveau site : <http://www.seafarersrights.org/>

ICSW lance une nouvelle campagne de promotion des structures d'accueil de l'année 2011. Seafarer Centre, Port, Compagnie de navigation, et Personnes.

Le dernier bulletin de Gente de Mar d'Espagne est consacré aux problèmes de le pêche et des pêcheurs.

Formation de visiteurs de navires

Dans le cadre du Comité International pour le Bien Etre des Gens de Mer (ICSW) Loon Plage accueillera un stage de formation de visiteurs de navires les 1^{er} et 2 octobre prochains. Comme à Calais en Novembre 2010, il sera animé par Jill Simpson, formatrice. Un récent voyage à bord d'un cargo lui a donné l'occasion de visiter plusieurs foyers dans les grands ports d'Europe du Nord et elle ne manquera pas de partager les enseignements qu'elle en a tirés.

NOUVELLES DES PORTS

Dunkerque : Les Amis des Marins : "Les visites de navires se poursuivent et les comptes-rendus réalisés par les visiteurs sont une source d'informations sur le vécu et le ressenti des marins rencontrés, leurs difficultés face aux nouvelles contraintes de temps, de

"paperasserie". Nous en réalisons une synthèse que nous souhaitons transmettre au CBE. Utilisant nos véhicules particuliers pour les visites au port Est, nous réfléchissons actuellement aux questions d'assurance pour nos déplacements lorsque nous circulons sur les quais. Marie Françoise Darondeau.

Loon Plage : la suspension, que nous espérons provisoire, des aides à l'emploi, n'est pas sans nous causer de gros problèmes financiers. Enfin ne baissons pas les bras et préparons l'avenir. Dans cet esprit nous avons organisé un barbecue (frais couverts par les apports de nourriture, boisson ou dons - un grand merci à tous) qui a permis de réunir Loonois et Dunkerquois engagés dans le même accueil des marins. Ils ont du mérite. Malgré une population de seulement 7000 habitants Loon Plage offre une bonne équipe de bénévoles mais, évidemment, ils sont souvent appelés. Quant aux Dunkerquois, la distance de 20 kms les séparant du Club ne les rebute pas. Les démarches pour l'engagement d'un volontaire service civil, retardées par l'époque des congés, n'ont pu nous permettre d'en avoir un au mois de juillet. Il aurait permis de conduire les équipages au « Het Lindeboom », festival de musique annuel très couru qui

se déroule durant quatre jours dans un cadre magnifique de verdure. Cela les aurait aidés à oublier le stress et aussi une crainte qui prend place dans de nombreux esprits, notamment chez ceux dont les navires doivent passer par l'Océan Indien ou la Mer Rouge, celle des pirates. Ils savent qu'il y a une augmentation des attaques (d'après le Bureau Maritime International de Kuala-Lumpur les pirates de Somalie ont attaqué 117 navires pendant le premier trimestre 2011, cela est plus du double des attaques de la même époque en 2010) et que leur zone d'action s'étend actuellement jusqu'à la côte indienne). Un rappel de cette menace a été la présence au port, d'un cargo allant en côte d'Afrique, équipé de sa ceinture de barbelés anti-pirates. Comprendre cet état d'esprit doit nous inciter à poursuivre, malgré les difficultés financières, nos efforts pour continuer à offrir le meilleur accueil, des facilités de communication avec la

famille et une évasion du bord pour que le

Le Havre : L'activité du seamen's club a été marquée par de nombreux événements au cours de ce premier semestre. Tout d'abord, le parc automobile change radicalement par l'arrivée du nouveau véhicule subventionné par ITF, ainsi que d'un 2^{ème} mini bus pris en charge par l'AGISM. Ils apporteront sans aucun doute une grande fiabilité pour leurs utilisateurs et un confort pour les marins, dont les terminaux se trouvent le plus souvent éloignés du centre-ville. Le foyer a aussi fait peau neuve, avec une amélioration du mobilier et quelques travaux de décoration. Sur ce dernier point, un projet a été déposé auprès de l'ICSW afin de modifier l'agencement du seamen's club. L'AHAM s'est aussi doté d'un système captif afin de gérer les connections internet (imposé par la réglementation) ainsi que de 6 nouveaux ordinateurs neufs très appréciés par les marins. Cette action a pu être réalisée grâce à une subvention exceptionnelle de Jean-Yves Besselat, député de Seine Maritime, sur sa réserve parlementaire. Néanmoins, le nouveau système trouve parfois ses limites, tant par le nombre de PC fixes à certaines heures d'affluence que par le système wifi qui se limite techniquement à un certain nombre d'utilisateurs. 2011 fut une année festive pour l'AHAM qui vient de fêter au mois de juin dernier ses 30 ans. Ce fut l'occasion de souffler quelques bougies entre les membres de l'association, mais surtout de communiquer sur notre action ainsi que de mettre les marins à l'honneur. Nous avons pu nous appuyer sur le travail d'artistes, qui grâce à leur talent, ont mis ces visiteurs d'un jour visibles aux yeux des Havrais : Elizabeth SIRCOM, dessinatrice, Noémi PUJOL, peintre, Roger LEGRAND, photographe. Tous les 3 ont présenté leur travail réalisé au seamen's club dans différents lieux au Havre. L'AHAM a tenu à inviter Thomas JOURNOT, photographe, qui a réalisé un reportage sur le MARFRET DOUCE FRANCE

Rouen : qui a engagé un jeune en service civique nous communique les informations suivantes : avant tout recrutement d'un jeune en service civique, il convient que votre association obtienne l'agrément de service civique La demande d'agrément doit être déposée auprès de la direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de région à la préfecture de région. Le dossier est disponible sur le site internet service-civique.gouv.fr. Sur ce site sont indiquées les différentes

marin garde bon moral.

Angel Llorente.

et concrétisé ce travail par un livre : « l'âme des cargos ». Thomas a exposé ses œuvres au sein des Docks Vauban (Docks réhabilités en centre commercial) et a pu partager l'expérience de son voyage lors d'une conférence réalisée à la librairie La Galerne, suivie de quelques dédicaces de son livre. Nous ne pouvions avoir de fête sans quelques notes de musiques, au grand plaisir d'un public ravi d'assister à un concert de musique Irlandaise au sein du seamen's club. Enfin, Guy Baron, Géographe et maître de conférence à l'université d'Amiens, est intervenu au cours d'une conférence articulée sur le thème « Marins, des migrants des mers en quête d'identité ». Guy Baron a largement décrit le profil des navigants au sein de la mondialisation, leurs conditions de vie à bord des navires, dont il a pu enrichir son travail au sein des foyers du Havre et de Saint-Nazaire. Nous avons largement communiqué sur nos festivités et pu faire passer les marins de l'ombre à la lumière, afin de susciter l'intérêt des Havrais à ce sujet et faire valoir la nécessité d'accueillir les marins. L'un des événements de ce premier semestre fut aussi l'accueil des marins des paquebots. En effet, le port du Havre présente une forte croissance concernant l'activité croisière, et pourtant, nous ne pouvions jusqu'à présent ouvrir notre foyer en journée. Grâce aux dons *supplémentaires et imprévus* recueillis par un membre de la commission portuaire, l'AHAM a embauché un emploi saisonnier afin de pouvoir assurer une ouverture sur l'ensemble des escales de la saison. Nous avons accueillis très récemment notre 1 000 ème marin des paquebots, et le bouche à oreilles semble fonctionner à bord des navires. Nous espérons évidemment pouvoir pérenniser ce fonctionnement au cours des années, conditionné par des contraintes pécuniaires.

étapes pour recruter un jeune en service civique. Le pôle emploi l n'intervient pas dans cette démarche puisque le jeune de moins de 25 ans est pris directement en charge par l'état et que le contrat est signé entre le jeune et l'association après les différentes étapes indiquées. L'indemnité mensuelle est versée directement par l'état; durée max 1 an sans renouvellement. A suivre pour toute information complémentaire. Amitiés . Gérard. --

Paimpol : c'est très rarement que ce port figure dans notre bulletin car il n'y a pas de Seafarer's Center dans ce port mais ce n'est pas pour autant que le marin y soit oublié. Il y a deux associations : l'ANAC (Association des Navigants de la Communauté européenne et l'AVEN (Association des Victimes d'Événements de mer), toutes deux fondées et animées par Roger Courland ancien radio de la Delmas qui compte 33 années de navigation et d'engagements associatifs, syndicaux, politiques, culturels et spirituels, poursuivis avec encore plus de vigueur à sa retraite. L'ANAC est une aide aux marins à trouver des emplois, 4000 y ont réussi. L'AVEN, mise en place à la suite de l'explosion du pétrolier « Betelgeuse » s'est employée à apporter son aide aux familles des équipages des « François Vieljeux » et autres navires dont le « Snekkar Artic » ce chalutier qui avait coulé dans la nuit du 21 février entraînant la mort de 18 marins sur les 26 que comptait l'équipage. Un long

Brest : Bienvenue au nouveau Président de l'Association : Charles Le Bot "charleslebot@orange.fr" et un grand merci à Alain Le Tirilly qui a assumé cette responsabilité pendant des années mais qui quitte la région. Nous resterons en lien par le bulletin. Bien amicalement, Angel.

Marine Accueil Loire/St Nazaire : Il est certain que nous avons du mal à refaire l'activité de l'année dernière ,mais la fréquentation s'est élevée à 690 marins reçus dont 185 transportés depuis Montoir (27%).L'ouverture du foyer a été assurée de façon presque continue à 95%.Pas de gros problèmes avec les marins : l'ASPET est toujours là avec son cock, une intervention

La Rochelle/Pallice : Ce premier semestre se termine sur un bilan intéressant, nous avons accueilli 4500 marins (chiffre analogue à celui de l'an passé à pareille époque) , visité 705 navires et parcouru 7400 kilomètres. Après avoir procédé à l'installation de la Wifi pour nous mettre en conformité avec la loi (traçabilité...) et résoudre tous les problèmes de connexion , nous avons un certain nombre de projets pour les mois futurs .C'est ainsi que suite à l'obtention d'une subvention de la communauté d'agglomération de la Rochelle nous allons investir dans l'informatique et dans l'achat de différents matériels pour améliorer nos services .Nous allons commencer ce que nous appelons « l'opération paquebots » qui consistera à offrir un certain nombre de services aux équipages en escale. Après avoir passé un accord avec le Port, la Poste et les agents maritimes nous devrions pouvoir disposer d'un local pour répondre à la

contentieux s'en était suivi qui ne s'est terminé qu'il y a quelques mois donnant raison aux familles. Outre ces occupations, Roger Courland, s'est investi dans un centre de documentation maritime et a accumulé pendant des années des milliers de documents et livres. L'âge venant (il est mon contemporain), il a entrepris avec succès des démarches pour confier à des organismes officiels cette masse d'informations précieuses, surtout pour des marins car il nous faut sauvegarder une mémoire maritime. Il a rédigé un document de 68 pages « Boréales paimpolaises » où on retrouve pèle mèle des informations diverses sur un siècle et demi de vie paimpolaise et d'événements variés dans des domaines : politique, religieux, immobilier, scolaire, maritime, pêche à Islande et Terre Neuve – avec une liste impressionnante des marins péris en mer et de leurs navires. Sur le tout il a souvent ajouté ses commentaires de « Breton indigné ». A.LL.

sur un tanker pour des problèmes de salaires impayés et une autre sur le Marim pour des salaires impayés et une bagarre. Nous avons amélioré la connectique pour les ordinateurs et nous pouvons maintenant en avoir 7 de connectés (ordinateur et portables). Nous étudions la possibilité d'ajouter une cabine téléphonique supplémentaire. Cordialement, Pierre Gazel

demande des marins . Nous avons mis en place un service de prêt de vélos (nous en possédons sept offerts par la ville de La Rochelle) qui permet aux marins qui le souhaitent de se rendre en ville, cette initiative est très appréciée. Ce mois de juin nous avons participé à diverses manifestations : Fête du Port de Pêche, 120 ans du Port de Commerce, Salon de la Retraite Active. Nous avons pu nous faire connaître, rencontrer un certain nombre de personnes et accueillir de nouveaux bénévoles. Afin de faire face à l'absence pour congés des salariés cet été nous avons procédé au recrutement d'une personne - dans le cadre d'un emploi aidé (CUI) - pour une durée de six mois et de 24 heures hebdomadaires : cela nous permet de ne pas réduire de façon significative nos heures d'ouverture. Reste le dossier de la participation des armateurs qui devrait se concrétiser avant

la fin de l'année, la rédaction du texte final

étant en bonne voie.

Escale Adour « souhaite la bienvenue à « Escale Gironde ». Bonne nouvelle pour les marins en escale à Bordeaux, plus exactement à Bassens. Les statuts, ceux d'Escale Adour « mis à la sauce gironde son prêts, le président, le trésorier, et le secrétaire mis en place. A l'occasion de la réception qui a suivi la rencontre nationale des agents et consignataires maritimes à Dunkerque j'ai eu l'occasion de m'entretenir longuement au cours de la visite du port nordiste avec le représentant bordelais et j'ai été très heureux de constater qu'il était très favorable au projet de Foyer d'accueil. ALL.

Port de Bouc : Depuis le début de l'année nous avons eu une fréquentation correcte, avec des pics plus importants en janvier / février. Fin juin nous sommes à une moyenne de 34 marins/soir à Port de Bouc et 18/soir au porte-conteneur ce qui fait respectivement 6000 et 3300 marins accueillis depuis janvier. La situation est financièrement tendue car les subventions tardent à rentrer et si nous arrivons à honorer nos dettes c'est souvent sur la corde raide, d'autant plus que nous avons eu des frais importants et inattendus sur nos véhicules. La Commission de Bien-être des Gens de Mer (CPBEGM) de Marseille s'est enfin réunie le 1 juin. Nous avons établi, avant la réunion, un rapport détaillé sur l'existant du bien-être des marins à Marseille (bassin Est et Ouest), qui a été examiné en réunion et qui sera joint au compte-rendu et transmis au Conseil Supérieur. Ce C.R. devait être fait dans les 15 jours mais à ce jour, il ne nous est toujours pas parvenu. Le point le plus important est celui des conditions de financement de nos foyers. Nous visons 3 tiers : 1/3 d'autofinancement, 1/3 de

subventions et 1/3 de contribution des armateurs, qui ne représente actuellement que 10% environ de nos ressources. Il faudra probablement quelque temps avant qu'une redevance soit rendue obligatoire. Mais une étape importante est franchie. Prochaine réunion en septembre. Nous avons aussi noté l'absence (excusée ou non) de tous les représentants politiques à la commission, ce qui est quand même un peu regrettable. Néanmoins Mme Nathalie Lefebvre, élue municipale et adjointe à la mairie de Martigues, élue au Conseil Régional PACA et représentante de cette instance à la Commission est venue visiter notre foyer et nous a assurés de son soutien pour l'obtention de la fameuse redevance obligatoire des armateurs. D'autre part la Commission va envoyer un courrier aux armateurs et agents, peut-être suivi d'une réunion, afin de les inciter à verser régulièrement la contribution volontaire. Enfin nous préparons le 25 ème anniversaire de l'existence de notre foyer, qui aura lieu fin septembre/début octobre 2011.

Port Réunion : La Journée Mondiale des Gens de Mer a été célébrée au Foyer d'accueil des marins le 23 juin 2011 en présence du Préfet, du Président de la Région, de la Députée-Maire, du Président de la Concession Port Réunion et de nombreuses autres personnalités. Cela fait deux ans que le nouveau bâtiment est construit, résultat d'un partenariat entre notamment l'Association des Amis des Marins, les collectivités locales, t en particulier la mairie du Port, et les armateurs. L'activité pour l'année 2010 s'est traduite par plus de 4.300 marins de 56 nationalités accueillis, 1.400 visites à bord des navires, 73 marins hébergés, 4.015 navettes entre le port et le centre, 35.400 kilomètres parcourus pour le transport des marins, 525 cadeaux distribués pour les fêtes de fin d'année. Parmi les interventions diverses, à noter celle de M.Alain Moreau, représentant de la Commune : « ...les marins jouent un rôle très

important dans notre pays. À l'époque de la colonie, ils étaient le seul lien avec l'extérieur. ... avec le développement des technologies de la communication et des médias, les marins n'ont plus ce rôle, mais leur importance ne diminue pas car ce sont eux qui ont la responsabilité d'acheminer à notre pays des marchandises essentielles. Sans les marins, pas d'importation, et pas d'exportation car dans le monde, plus de 90% des échanges se font par la voie maritime.... ils sont 1,5 million à travailler quotidiennement sur des bateaux, loin de leur pays et de leur famille, pour assurer la bonne marche des échanges mondiaux. .. la Réunion n'est pas à l'écart de ce mouvement. « .Dans la bouche d'un insulaire bien conscient de l'importance des navires mais qui n'oublie pas de rendre hommage aux marins grâce à qui ces navires arrivent à bon port, comme nous le répétons souvent. Au moment où les eaux de l'Océan

Indien connaissent des problèmes de sécurité,
il était bon de le dire. A.LL.

Mouvements associés

Mission de la Mer. A adopté une déclaration finale à l'issue de sa Session Nationale annuelle le 5 juin. J'en tire quelques extraits concernant la marine marchande :

.... force est de constater que les situations des marins pêcheurs, comme celles des marins de commerce ont peu progressé. Pire, les uns et les autres sont frappés par la mise en place de politiques de plus en plus restrictives. Les marins du commerce voient s'accroître les contraintes dans leur vie quotidienne à bord et dans leurs possibilités à se déplacer, principalement pendant les escales. ..nous redisons nos attentes pour que : -les marins puissent bénéficier, selon leur droit, des visites à bord et des possibilités d'aller à terre dont ils ont besoin pour leur équilibre social, culturel et spirituel,

- *la convention sur le travail maritime (MLC 2006) soit ratifiée, comme les Pouvoirs publics s'y sont engagés,*
- *soit mis en place un mode de financement pérenne des foyers d'accueil, leur donnant les moyens d'assurer un service auprès des marins qui soit à la hauteur des besoins*
-

.La Mission de la Mer a également rédigé une motion adressée aux instances gouvernementales et a invité ses membres à intervenir auprès de leurs parlementaires pour appuyer ces demandes. Elle participera à la 10^{ème} conférence mondiale de l'ICMA (International Christian Maritime Association) qui se déroulera à Hambourg du 19 au 23 août 2011.

L'APMA: Association Pingouins Marins Alliés : Le site [apma-pingouins](http://apma-pingouins.com) fait sa mue entièrement réorganisé, basé sur un gestionnaire de contenu permettant une mise à jour immédiate, accessible depuis internet sur :

www.pingouins.com ou www.pingouins.fr ou www.pingouins.eu

Au rendez-vous de la WI FI.

Quelques échanges :

Marseille : « Je suis en train de chercher un bon système pour la WIFI car nous avons de gros problèmes avec de nombreux marins connectés ensemble, du même coup je voudrai sécuriser notre réseau filaire. Actuellement nous avons simplement une LIVEBOX dédiée uniquement à la WIFI. Je cherche un moyen pour assurer un bon partage de la bande passante qui est parfois monopolisée par ceux qui font du téléchargement et à nous mettre en accord avec la loi ADOPI et la loi anti-terrorisme. J'aimerais savoir

si vous avez une installation particulière, combien elle a coûté à l'achat et s'il y a un prix de maintenance. Est-ce que vous faites payer l'accès à l'Internet avec des ordinateurs reliés par câbles et à la WIFI et combien ? Je pense que tout le monde pourrait profiter de ces informations. Merci à toutes et à tous. Amicalement. Gérard PELEN Association Marseillaise d'Accueil des Marins 06 64 16 54 78 site : seamensclubmarseille.org

Le Havre : « Bonjour à tous, Il convient en effet de mettre en commun nos connaissances et problèmes à ce sujet, car internet est devenu vital pour nos foyers. Concernant Le Havre, nous disposons de 2 live box pour le wifi, les PC fixes, TV et téléphones. L'affluence liée à l'accueil des marins des paquebots nous a poussés à souscrire à une 3^{ème} live box, car

nous étions confrontés à de nombreux "plantages" et l'ire de nos amis marins. Nous faisons payer 1€ la connexion, peu cher pour les marins, et cela nous permet tout de même d'apporter une ressource à notre budget téléphone qui devient très lourd. Au regard de la loi Hadopi et du code des télécommunications, nous devons donc être en

mesure de contrôler les accès et connexions. C'est ce que nous avons entrepris, grâce à une subvention d'un généreux député de Seine maritime. Malheureusement, l'offre alléchante s'est avérée complexe sur le terrain (programmation d'un serveur), et à ce jour, nous fonctionnons toujours en mode "familial". Le problème étant la grande variété de portable des marins, système de navigations, etc... Cela aurait fonctionné sans problème

sur des PC fixes. Nous nous sommes penchés sur des systèmes un peu plus "pro", je pense que dans notre cas de figure, avec plus de 50 connexions simultanées, cela n'est pas un luxe. Vous trouverez en PJ 2 devis et docs d'infos. (à demander à Ronan) . Attention, les investissements sont lourds, il convient de ne pas faire d'erreurs dans ces choix. Bien cordialement. Ronan DOLAIN Président AHAM

Loon Plage : » Un ami spécialiste vient de nous installer un routeur (coût 51€) qui permet d'imprimer des bons d'accès de durées définies sur un coût horaire de 1€50. . Le code d'accès change à chaque à chaque utilisateur. Nous allons voir ce que cela donne. Je vous tiendrai au courant ; Angel Llorente;

Sète : 4 ordinateurs connectés par câble sur la Livebox + possibilité de se connecter en wifi. Pour une raison qui nous échappe, certains marins nous disaient ne pas pouvoir se connecter. Peut-être selon les modèles d'ordinateur ? Nous venons de changer la livebox, on va voir si ça marche mieux.

Mais nous n'effectuons pas de contrôle sur les connexions - ce qui peut effectivement nous mettre éventuellement en porte à faux. Amitiés. Hélène Scheffer.

Escale Adour : Bonjour Hélène (de Sète). Il arrive parfois au Seamen's Club de Bayonne, d'avoir aussi des marins qui ne peuvent pas se connecter sur internet. Le problème se trouve sur les ordinateurs, la carte Ethernet est configurée en manuel. Il faut passer le TCP/IP en automatique, et tout redevient normal, la connexion se fait toute seule. En pièces jointes 3 fichiers PDF, les configurations TCP/IP pour XP, VISTA et SEVEN. Je suis le responsable du site internet d'Escale Adour. J'ai besoin de l'adresse de vos sites internet Seamen's Club, afin de les rajouter sur les logos de cette page en dessous. D'avance merci. Cordialement. Alain Deriviere
Voici mon adresse : sderiv@neuf.fr
http://www.escale-adour.fr/les_participants_au_6eme_congres_de_la_faam_462.htm

ISWC : Dans un courriel du 8 juillet ,son Directeur, Roger Harris, signale qu'ICSW a produit un rapport de 28 pages sur ce sujet. Contact : icsw@icsw.org.uk